

On ne dépassera pas la dose de 0 gr. 05 et on associera du tartre stibié à l'opium :

Tartre stibié	5 centigrammes.
Sirop diacode	40 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges amères	60 —

1 cuillerée à café toutes les deux heures.

Les médicaments que nous devons citer maintenant n'ont qu'une action secondaire ou même douteuse sur l'hémoptysie; tels sont les astringents végétaux et minéraux.

On a préconisé le *tanin*, en pilules, 10 centigrammes par pilule; 50 centigrammes à 2 grammes par jour; l'*acide gallique*, aux mêmes doses, en potion ou en pilules :

Acide gallique	0 gr. 40
Ergotine	0 gr. 05
Glycérine	q. s.
Sirop simple	q. s.

pour 1 pilule; 5 à 6 par jour.

Ergotine Bonjean	2 grammes.
Acide gallique	50 centigrammes.
Sirop de térébenthine	120 grammes.

1 cuillerée à bouche d'heure en heure.

Acide gallique	10 centigrammes.
Ergotine	} aa 5 —
Poudre d'ipéca	
— de digitale	1 centigramme.

pour 1 pilule; 5 à 6 par jour, etc.; le *ratanhia* sous forme d'extrait (2 à 5 grammes) en potion, ou de sirop; la *térébenthine* (1 à 4 grammes d'essence en capsules de 25 centigrammes); la *terpine* (1 gramme à 1 gr. 50).

L'usage des *acides minéraux*, notamment de l'eau de Rabel (acide sulfurique alcoolisé, employé de 2 à 4 grammes en potion), de la limonade chlorhydrique, ne repose sur aucune donnée sérieuse. On attribuait — hypothétiquement — aux acides minéraux une action constrictive sur les vaisseaux comme aux astringents.

Les propriétés hémostatiques du *chlorure de calcium* ont été mises récemment en lumière.

On utilise ce sel à la dose de 2 à 4 grammes par jour :

Chlorure de calcium	} aa q. s.
Sucre de lait	

pour 1 paquet; 4 par jour dans une infusion de tilleul,

ou :

Chlorure de calcium	4 grammes.
Sirop d'opium	50 —
— d'écorces d'oranges amères	20 —
Eau distillée	q. s. pour 150 —

1 cuillerée à soupe de deux en deux heures.

L'action coagulante du foie et son action dépressive sur la circulation artérielle (Gilbert, Carnot, Mairet, Vires et Chivos), a été également utilisée. On sait que les hémorragies multiples, si fréquentes dans les affections hépatiques, peuvent être attribuées à la perte de ces propriétés par le foie malade. Or, le foie est altéré par différentes causes au cours de la tuberculose; il paraissait donc légitime d'expérimenter l'*opothérapie hépatique* contre les hémoptysies. On prescrit 10 à 12 grammes d'extrait total desséché, en pilules, tablettes, cachets ou délayé dans du lait, du bouillon, ou bien encore en lavement (*Thèse de Berthe*; Paris, 1898).

Le plus récemment employé des remèdes contre l'hémoptysie est l'*extrait de capsules surrénales*, avec son principe actif, l'*adrénaline*. L'extrait de capsules a été prescrit à la dose de 1 gramme à 1 gr. 50, en lavement (0 gr. 50 par lavement). Quant à l'adrénaline, on l'a utilisée en injections sous-cutanées (Souques et Morel) à la dose d'un demi-centimètre cube de la solution normale au millième. Ces auteurs ne conseillent pas d'employer des doses plus élevées, lesquelles exposeraient à des inconvénients plus ou moins graves: céphalée, vertiges, angor pectoris, nausées, vomissements.

Quant aux injections de *sérum gélatiné* (à 1-2 pour 100) à la dose de 50-100 centimètres cubes, il convient de ne les employer qu'avec prudence si l'on n'est pas sûr de la stérilisation, car d'assez nombreux cas de tétanos sont survenus à la suite de leur usage.

La *digitale* a une action incontestable dans l'hémoptysie, avec accompagnement de palpitations violentes, d'un éréthisme cardiaque manifeste. En raison de la lenteur de son action, la digitale ne peut être employée à titre de médicament d'urgence; elle est surtout utile quand l'hémoptysie se prolonge, mais ne doit pas être employée quand l'hémoptysie s'accompagne de fièvre, les tuberculeux fébricitants supportant mal la digitale.

Lorsque l'hémoptysie, par son abondance et sa longue durée, a déterminé une dépression intense, que l'état syncopal existe en permanence, il faut employer tous les moyens susceptibles de stimuler le système nerveux, c'est-à-dire l'*alcool* à petites doses, sous forme de grogs, l'*éther* en injections sous-cutanées, la *spartéine* (4 à 5 centigrammes par injection), l'*huile camphrée* au 10^e (1 à 5 centimètres cubes en injections).

Pendant toute la durée de la période hémoptoïque, l'*alimentation* consistera exclusivement en bouillon, lait, œufs, potages. L'alcool sous toutes les formes doit être prohibé (sauf l'exception indiquée plus haut). Les liquides seront froids, mais non glacés. Sabourin accuse les boissons glacées de produire des réactions congestives dangereuses.

Une deuxième variété d'hémoptysie est celle qui survient au cours d'une tuberculose déclarée, s'accompagne de fièvre, et annonce la fonte du parenchyme. Dans ces cas, le pronostic est grave, le traitement souvent inefficace.

L'immobilisation absolue du malade, l'aération continue sont, avec une légère révulsion et l'emploi du *sulfate de quinine*, les moyens de choix à opposer à cette hémoptysie. On donnera la quinine à petites doses (0 gr. 10-0 gr. 15) fréquemment répétées.

La troisième variété d'hémoptysie tuberculeuse, celle qui apparaît à la période des cavernes et qui est causée par l'ulcération d'un vaisseau est en général